

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : mars 2008

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(février 2008)**

Evolution par rapport à janvier 2008 caractérisée par :

- Une hausse du niveau général des prix dans tous les pays sauf au Bénin et au Togo ;
- Une hausse du niveau des prix des produits alimentaires dans tous les pays sauf au Bénin, au Burkina et au Togo ;
- Une baisse du niveau des prix des céréales au Bénin et au Togo.

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1^{er} janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA.

Le niveau général des prix, en février 2008, a augmenté de 0,8 % contre de 1,1 % le mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 0,1 % sous l'effet de la hausse des prix des produits alimentaires en rapport avec le renchérissement des céréales. Le niveau général des prix a progressé dans tous les pays sauf au Bénin et au Togo où il a diminué de 0,1 % et de 0,4 %, respectivement (cf. tableau 1).

Par rapport au mois de février 2007, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 4,3 %. Cette hausse s'explique, par celle du niveau des prix de l'ensemble des produits de consommation à l'exception des services de communication. En particulier, le niveau des prix des produits alimentaires a progressé de 8,7 %. (cf. tableau 2)

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	févr-07	nov-07	déc-07	janv-08	févr-08	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	138,0	141,8	139,8	141,7	141,6	-0,1	-0,1	2,6
BURKINA FASO	123,1	130,1	128,2	131,7	131,8	0,1	1,3	7,1
COTE D'IVOIRE	137,2	136,3	136,8	139,0	140,8	1,3	3,3	2,6
GUINEE – BISSAU	187,4	206,4	204,2	199,9	203,5	1,8	-1,4	8,6
MALI	114,0	119,8	119,1	119,8	120,6	0,7	0,7	5,8
NIGER	120,4	128,1	128,0	127,9	129,6	1,4	1,2	7,6
SENEGAL	118,8	125,6	124,5	124,7	125,3	0,5	-0,2	5,5
TOGO	126,1	129,5	130,0	132,3	131,8	-0,3	1,8	4,5
Ensemble UEMOA	129,0	132,5	132,1	133,5	134,6	0,8	1,5	4,3

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		févr-07	nov-07	déc-07	janv-08	févr-08	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,9	134,1	133,4	133,1	135,4	135,7	0,2	1,7	1,2
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	113,4	114,8	115,0	116,5	117,2	0,6	2,1	3,4
Articles d'habillement et chaussures	7,8	125,8	126,2	126,1	126,3	126,8	0,4	0,5	0,8
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	158,8	162,5	162,8	163,1	163,6	0,3	0,7	3,0
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	220,0	203,4	203,4	203,2	203,2	0,0	-0,1	-7,6
Santé	3,5	106,0	106,1	106,1	106,2	106,0	-0,1	0,0	0,0
Transports	9,9	140,3	142,7	142,7	143,8	144,2	0,3	1,1	2,8
Communication	1,6	137,1	138,4	140,2	142,1	142,1	0,0	2,7	3,7
Loisirs et culture	4,4	113,3	113,2	113,7	116,2	116,0	-0,2	2,5	2,3
Enseignement	1,6	134,1	133,4	133,1	135,4	135,7	0,2	1,7	1,2
Restaurants et Hôtels	8,0	113,4	114,8	115,0	116,5	117,2	0,6	2,1	3,4
Biens et services divers	5,1	125,8	126,2	126,1	126,3	126,8	0,4	0,5	0,8
UEMOA	100,0	129,0	132,5	132,1	133,5	134,6	0,8	1,5	4,3

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I. EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union, au mois de février 2008, s'est établi en hausse de 0,8 % et s'explique par l'augmentation du niveau des prix de la plupart des produits de consommation des ménages dont les produits alimentaires qui ont vu leur prix progresser de 1,8 %. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,1 %.

1.2 Par pays

Au Bénin, en février 2008, le niveau général des prix à la consommation a diminué de 0,1 % contre une hausse de 1,3 % le mois précédent. Le recul du niveau des prix s'explique par celui de la plupart des types de consommation. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,1 % comme au mois précédent. L'inflation sous – jacente s'est établie en hausse de 0,1 % contre 0,9 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a baissé en rapport avec la baisse du niveau des prix des produits alimentaires, notamment les céréales, les poissons et les légumes frais. Au regard de la provenance des produits, la baisse du niveau des prix s'explique essentiellement par celle des prix des produits locaux.

Au Burkina, en février 2008, le niveau général des prix a augmenté de 0,1 % contre 2,7 % le mois précédent. Cette hausse s'explique essentiellement par la progression du niveau des prix des services de logement et de santé. En dépit de la hausse du niveau des prix des céréales non transformées, le niveau des prix des produits alimentaires a reculé en rapport avec les légumes frais. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,2 % contre 1,4 % un mois auparavant. Le taux d'inflation sous – jacente s'est établi en hausse de 0,4 % contre 2,8 % le mois précédent. Au regard de la provenance des produits, la tension sur les prix s'explique par celle des prix des produits importés.

En Côte d'Ivoire, le niveau général des prix à la consommation, en février 2008, a augmenté de 1,3 % contre 1,6 % le mois précédent. Cette hausse s'explique par une progression quasi - généralisée du niveau des prix des produits de consommation des ménages avec un accent sur le niveau des prix des produits alimentaires au cours de ce mois. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix progresse de 0,2 %. L'inflation sous – jacente a augmenté de 0,1 % contre 0,8 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais s'est établi en hausse de 6,3 % en rapport avec la montée des prix des céréales, des poissons, des fruits, des légumes et des tubercules. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix s'explique essentiellement par celle des prix des produits locaux.

En Guinée – Bissau, le niveau général des prix, en février 2008, a augmenté de 1,8 % contre une diminution de 2,1 % le mois précédent. Cette hausse du niveau général des prix s'explique essentiellement par celle des prix des produits alimentaires en rapport avec celle des céréales et des légumes frais. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a baissé de 0,1 % sous l'effet de la baisse du niveau des prix des articles de ménage et des services de restaurant. L'inflation sous – jacente est en hausse de 1,2 % contre un recul de 0,3 % en janvier 2008. Le niveau des prix des produits frais et des produits énergétiques a augmenté de 2,6 % et de 1,9 %, respectivement. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix est due principalement à celle des prix des produits importés.

Au Mali, en février 2008, le niveau général des prix a augmenté de 0,7 % contre 0,6 % le mois précédent. La progression du niveau général des prix s'explique essentiellement par celles des services de restaurants et des produits alimentaires en rapport avec les fruits frais, les légumes et les céréales. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,5 %. L'inflation sous – jacente est également en hausse de 0,5 % contre 2,3 % au mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont progressé de 1,3 % et de 0,5

%, respectivement. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix s'explique à la fois par celle des produits importés et locaux.

Au Niger, en février 2008, le niveau général des prix a augmenté de 1,4 % contre une baisse de 0,1 % au mois précédent. Le renchérissement des produits s'explique par celui des produits alimentaires en rapport avec la hausse des prix des céréales, fruits et des huiles, des services de santé en liaison avec les médicaments traditionnels et des services de transport dû à l'augmentation du prix des véhicules. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,2 % contre 0,8 % un mois auparavant. L'inflation sous – jacente a progressé de 1,8 % contre une baisse de 0,8 % le mois précédent. Selon la provenance, la baisse du niveau général des prix s'explique essentiellement par celle du niveau des prix des produits importés.

Au Sénégal, en février 2008, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 0,5 % contre 0,1 % le mois précédent. Cette hausse est imputable principalement à celle des produits alimentaire dont les céréales, des articles de ménage et des services de transport. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, a progressé de 0,2 %. L'inflation sous – jacente a augmenté de 0,2 % contre 0,8 % un mois auparavant. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 2,2 % et le niveau des prix des produits énergétiques de 0,2 %. Selon la provenance, l'augmentation du niveau des prix est due, à la fois, à celle des prix des produits locaux et importés.

Au Togo, en février 2008, le niveau général des prix a reculé de 0,3 % contre une augmentation de 1,8 % le mois précédent. La baisse des prix s'explique essentiellement par celle des prix des produits alimentaires en rapport avec les céréales. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, s'est stabilisé par rapport au mois précédent ou il était en hausse de 0,8 %. L'inflation sous – jacente a reculé de 0,3 % contre une hausse de 0,5 % un mois auparavant. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont également reculé. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix s'explique principalement par celles des prix des produits importés.

II. EVOLUTION ANNUELLE

Comparativement au mois de février 2007, soit en glissement annuel, le niveau général des prix a progressé de 4,3 %. Le type de consommation « produits alimentaires » a influencé à la hausse le niveau général des prix. Le niveau général des prix a augmenté dans tous les pays. La plus forte hausse est enregistré en Guinée – Bissau avec 8,6 %, suivi du Niger et du Burkina avec 7,6 % et 7,1 %, respectivement. La plus faible augmentation du niveau des prix en glissement annuel est obtenue au Bénin avec 2,6 %.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi à 2,6 % accusant une progression de 0,1 point par rapport au mois précédent. L'écart – type de la distribution des taux d'inflation moyens par État s'est établi à 2,0, en baisse de 0,1 point par rapport au mois précédent et traduisant une légère diminution de la divergence des prix entre les Etats.

Tous les pays ont enregistré un taux d'inflation inférieur à la norme communautaire à l'exception de la Guinée - Bissau et du Sénégal avec 5,3 % et 6,0 %, respectivement. Le taux d'inflation a été compris entre 1,1 % et 1,8 % pour les autres pays (cf. tableau 3). L'examen par type de consommation montre que la hausse des prix a concerné les produits alimentaires et les services d'enseignement. Le niveau moyen annuel des prix des produits alimentaires a connu une hausse de 4,7 % contre de 4,3 % le mois précédent (cf. tableau 4).

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

PAYS	Moyenne de la période mars 2006 à février 2007 (1)	Moyenne de la période mars 2007 à février 2008 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	137,5	139,0	1,1
BURKINA FASO	126,2	127,6	1,1
COTE D'IVOIRE	135,6	138,0	1,8
GUINEE - BISSAU	188,4	198,4	5,3
MALI	116,0	118,2	1,9
NIGER	123,5	125,0	1,2
SENEGAL	115,6	122,6	6,0
TOGO	126,0	128,0	1,5
UEMOA	128,2	131,5	2,6

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

Types de consommation	Moyenne de la période mars 2006 à février 2007 (1)	Moyenne de la période mars 2007 à février 2008 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	125,9	131,8	4,7
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	127,9	131,2	2,6
Articles d'habillement et chaussures	102,7	102,3	-0,4
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	130,9	133,8	2,1
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	112,0	114,6	2,4
Santé	124,1	126,0	1,5
Transports	160,2	162,0	1,1
Communication	220,8	210,3	-4,8
Loisirs et culture	106,0	106,0	-0,1
Enseignement	136,8	141,6	3,5
Restaurants et Hôtels	135,3	138,9	2,7
Biens et services divers	112,0	113,6	1,4
UEMOA	128,2	131,5	2,6

Tableau 5 : Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine

(Mois de février 2008)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Etat du produit								
produits frais	-1,5	-1,8	6,3	2,6	1,3	2,4	2,2	-0,7
produits énergétiques	-1,1	0,8	1,4	1,9	0,5	-0,7	0,2	-0,2
Taux d'inflation sous-jacente	0,5	0,4	0,1	1,2	0,5	1,3	0,2	-0,3
Origine du produit								
produits locaux	-0,4	-0,1	1,7	0,9	0,6	0,6	0,2	-0,1
produits importés	0,7	0,5	-0,4	3,0	0,8	2,5	1,6	-1,1

Graphiques

